

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
19 janvier 2011
Français
Original : anglais

Commission de consolidation de la paix**Cinquième session****Comité d'organisation****Lettre datée du 19 janvier 2011, adressée au Représentant
permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation
des Nations Unies par le Président de la Commission
de consolidation de la paix**

J'ai l'honneur de rappeler à votre attention votre lettre du 10 janvier 2011 dans laquelle vous exprimiez le souhait de l'Afrique du Sud de participer aux travaux des formations Burundi, République centrafricaine, Guinée-Bissau, Libéria et Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix.

J'ai le plaisir de vous informer que la demande que contenait cette lettre n'a soulevé aucune objection de la part des membres du Comité d'organisation de la Commission. Par conséquent, l'Afrique du Sud est invitée à participer à toutes les réunions à venir des formations Burundi, République centrafricaine, Guinée-Bissau, Libéria et Sierra Leone de la Commission, conformément aux dispositions de l'alinéa b) du paragraphe 7 de la résolution 60/180 de l'Assemblée générale et à la résolution 1645 (2005) du Conseil de sécurité.

Le Président
(Signé) Peter **Wittig**

